


Qualité de Vie au Travail



LIAISON TDF

Montreuil, le 7 Mai 2018

Qualité de Vie au Travail

La Direction et les Organisations Syndicales ont tenu deux nouvelles réunions de négociation (le 17 avril et la 3 Mai) sur la Qualité de Vie au Travail (pour rappel, une 1^{ère} séance a eu lieu le 3 Avril).

Ces négociations sont aujourd'hui terminées et un projet d'accord est actuellement soumis à la signature des Organisations Syndicales jusqu'au 23 Mai 2018.

Les objectifs avec CVT inscrits dans le texte se traduisent par les mesures suivantes :

- Coursus de formation centré sur la Qualité de Vie au Travail à destination des tous les managés
- Implication des membres du COMEX dans la culture de la Qualité de Vie au Travail. **La CFDT a demandé que cet engagement soit porté par le Président de l'Entreprise.**
- Constitution d'un groupe d'expression en cas de remède d'une difficulté ou d'un dysfonctionnement.
- Une prise en compte de l'équilibre vie professionnelle/vie privée par une invitation de la Direction à la déconnexion aux outils numériques, et cela sans reproches, en dehors des heures de travail du salarié.
- Rédaction d'une charte des bonnes pratiques de l'utilisation des outils numériques et sur le droit à la déconnexion.
- Organisation des sessions de formations, prenant en considération, dans la mesure du possible, les contraintes de déplacements des participants.
- Extension des services de concubiter (Famway et Carpus) ou autres services semblables sur les quatre sites régionaux de TDF.
- Continuer de résoudre les actions en matière de prévention des risques psychosociaux contribuant à l'amélioration de la santé et du bien-être des salariés.
- Lutter fermement contre le harcèlement au travail avec une sensibilisation sur ces comportements et une information sur les sanctions disciplinaires et pénales encourues.
- Continuité de la politique spécifique initiée par le CHSCT avec prise en compte des souhaits des salariés.
- Activités collectives liées aux thématiques de la relaxation et au bien-être général.
- Amélioration des conditions de vie dans les sites isolés et les bases régionales sur l'aspect convivialité et moyens matériels adéquats (bureau, télétravaux, télécommunications des locaux, connectivité etc...)
- Engagement de TDF en matière de solidarité et de diversité avec entre autres :
 - o La possibilité de dons de jours pour accompagner un proche
 - o L'accompagnement des salariés rattachés
 - o Un partenariat avec la Cellule d'Aide aux Blessés de l'Armée de Terre

Cet accord fera notamment l'objet d'un suivi au travers de nombreux indicateurs et d'une commission paritaire entre la Direction et les Organisations Syndicales signataires.

Si pour la CFDT, la plupart de nos demandes ont été prises en compte, il est encore une fois dommage que l'aspect charge de travail soit au point de non discussion de la part de la Direction dans cette négociation.

Certes, ce projet d'accord n'est pas totalement satisfaisant mais ne rien engager ou avoir un premier accord à l'ère vire, la question se pose.

Le débat est engagé au sein de la CFDT et nous ferons connaître notre position définitive avant la fin du mois de mai.

CFDT
Famway, 155 bis avenue Pierre Brossolette - 93181 Montreuil
Tél : 01 21 08 12 28
CHSCT 01 21 08 12 28
M@:CFDT@TDF.FR

La Direction et les Organisations Syndicales ont tenu deux nouvelles réunions de négociation (le 17 avril et la 3 Mai) sur la Qualité de Vie au Travail (pour rappel, une 1^{ère} séance a eu lieu le 3 Avril).

Ces négociations sont aujourd'hui terminées et un projet d'accord est actuellement soumis à la signature des Organisations Syndicales jusqu'au 23 Mai 2018.

Documents

[Qualité de Vie au Travail](#)